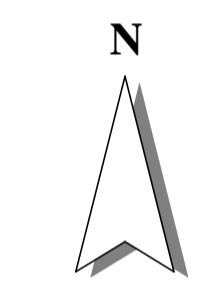




**LÉGENDE**

- PPRI : report graphique estimé limite zone de risque faible
- PPRI : report graphique estimé limite zone de risque fort
- Raccordement au réseau électricité + éclairage
- Assainissement
- Haie végétale : séparation entre emplacements. Composée de lauriers tin, rosiers Iceberg, des Photinias Red Robin, houx commun, chênes troènes.
- Arbres existants
- Arbres à planter
- Emplacement de camping
- Voie communale
- Voie interne
- Zone d'évacuation pieds secs en cas d'inondation



**D.P.A. 1**

Propriété de la  
Commune de FAYET  
CHAMP DE BARRAU  
12 360 FAYET

**CRÉATION D'UN CAMPING**

Plan d'aménagement  
Echelle 1 / 200 °

ECHELLE :  
**19-38**  
MODIFIE LE :

MAITRE D'OUVRAGE :  
Commune de FAYET  
Allée de la Ringade  
12 360 FAYET

MAITRE D'OEUVRE :  
Sylvie ROUQUETTE  
Philippe VIDAL  
ARCHITECTES  
27 - Boulevard Emile Borel  
12 400 SAINT AFFRIQUE  
Téléphone : 05 65 99 95 85  
Télécopie : 05 65 49 08 13  
r.v.a.r.c.h.i @ orange . fr

Poste de relevage projeté :  
deux pompes, 6 à 7 m<sup>3</sup>/h  
avec dégrillage.  
Bâtiment existant :  
sanitaires  
Armoire électrique en façade  
à +20cm des plus hautes eaux  
Canalisation de refoulement  
PEHD 40 mm intérieur  
Zone emplacement  
Bungalow (7mx4.5m)

Zone non  
concernée  
par le projet

Raccordement sur le  
réseau gravitaire existant.